

Christophe Cavard

Conseiller général du canton de Saint Chaptès
Candidats aux élections cantonales des 20 et 27 mars 2011
contact@christophecavard.fr
06.82.39.72.34

Sainte Anastasie le 26 février 2011,

Association Uzège Pont du Gard Durable
30700 Serviers La Baume

Objet : votre courrier du 18 février dernier relatif à la position des candidats aux élections cantonales au sujet de la carte intercommunale

Monsieur le Président,

Vous m'avez sollicité pour connaître ma position au sujet des regroupements communaux et intercommunaux qui devront être finalisé prochainement dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunal, et je vous en remercie.

En effet c'est l'occasion pour moi de réaffirmer mon attachement à notre territoire, qui présente des caractéristiques devant être prises en compte dans la définition de périmètres d'intercommunalités.

Désormais, le développement se conçoit à partir d'approches « intégrées », c'est-à-dire globales plutôt que sectorielles, invitant ainsi à l'élaboration de projets de territoires cohérents. Le développement et l'aménagement du territoire doit répondre à une réflexion en amont qui associe l'ensemble des habitants et des acteurs socioéconomiques locaux. La définition d'un projet de développement durable à l'échelle d'un territoire, qui s'applique à faire coïncider nos objectifs en matière de développement économique, de réponses aux besoins sociaux, et qui s'attache à protéger et valoriser notre patrimoine naturel et culturel, est le préalable à toute décision pour choisir une structure gestionnaire pertinente.

En Uzège, au travers du Scot notamment, nombreux sont ceux qui s'emploient depuis plusieurs années à affirmer les spécificités et le projet de développement durable du territoire. Des associations et des élus locaux ont travaillé à démontrer une identité commune, des paysages, des ressources, des modes de vie, des activités de même types, et une interdépendance pour la mise en œuvre d'un projet en commun.

Ainsi, il apparaît clairement qu'une partie des communes du canton de Saint Chaptès, celles dites « isolées », correspondent par leur caractère, leur environnement et leurs potentiels, au territoire de l'Uzège. Je soutiens donc avec fermeté, et si elles mêmes le souhaitent, leur rattachement à une communauté de communes Uzège/Grand Lussan.

J'ajoute, fidèle à des convictions qui me conduisent à toujours préconiser la coopération plutôt que la concurrence, que cette intercommunalité Uzège/Grand Lussan, forte de son projet de territoire,

devra travailler en bonne complémentarité avec l'agglomération Nîmoise, et les regroupements envisagés dans la plaine de la Gardonnenque (Communautés de communes de Leins Gardonnenque, Vézénobres et Lédignan).

Par ailleurs vous le savez, le syndicat mixte des gorges du Gardon que je préside, entamera dès 2011 la réalisation d'une étude de faisabilité d'un Parc Naturel Régional « Garrigues » qui pourrait participer à la protection du patrimoine naturel, paysager et culturel tout en contribuant à l'aménagement du territoire et au développement économique et social. Les Gorges du Gardon, le pays Uzège – Pont du Gard et les communes limitrophes forment un espace cohérent à l'intérêt environnemental et culturel indéniable. Le travail du collectif de développement durable de l'Uzège ces dernières années a largement contribué à appuyer cette démarche, nous pouvons nous en féliciter ensemble.

En espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes plus cordiales salutations.

Christophe Cavard

Conseiller général du canton de Saint Chaptès
Président du syndicat mixte des gorges du Gardon